

---

## Conditions-cadres du module MSDRO 31, automne 2023

Ce module présente les bases d'une formation professionnelle pour l'enseignement du droit dans les écoles du secondaire 2. Il est centré sur la transposition didactique dans cette discipline et aborde en particulier les savoirs de référence, les plans d'études, ainsi que les principales démarches d'enseignement.

Le module est composé de phases de cours et de séminaires qui privilégient le travail de groupes.

### Compétences principalement travaillées

- Maîtriser et exploiter des savoirs disciplinaires, didactiques et épistémologiques en droit
- Concevoir et animer des situations d'enseignement en droit en fonction des élèves et des plans d'études du secondaire II
- Intégrer les technologies de l'information et de la communication dans la préparation et la mise en œuvre de séquences d'enseignement en droit

### Objectifs de formation (niveaux de maîtrise évalués)

- Transposer des savoirs disciplinaires dans l'enseignement du droit en respectant les plans d'études officiels et en portant un regard critique sur la matière enseignée
- Planifier des dispositifs d'enseignement-apprentissage en droit
- Choisir des démarches et modalités de travail variées qui permettent aux élèves de s'impliquer tant individuellement qu'en groupe
- Utiliser efficacement les possibilités des TIC pour la préparation des séquences d'enseignement en droit

Le cours présente, à partir des plans d'études, les savoirs et les concepts qui structurent l'enseignement du droit. L'étude de différentes approches didactiques permet aux étudiant·de transposer les savoirs et de construire des séquences d'enseignement. Les étudiant· sont amenés à maîtriser la recherche d'informations pertinentes pour l'enseignement de cette discipline avec les outils médias et TIC appropriés.

Les thématiques juridiques traitées se rapportent aux fondamentaux du droit : notion de droit, sources du droit, domaines du droit, organisation de l'État, droits constitutionnels, raisonnements juridiques, règles générales du droit civil et du droit des obligations.

Les séminaires consistent en l'élaboration de phases d'enseignement en lien avec le cours et les plans d'études du secondaire II.

### Ouvrages de référence

ROBERT F., *Enseigner le droit à l'école*, Paris, ESF, 1999.

BOILLOD J.-P., *Manuel de droit*, Genève, Slatkine, 2017.

AMARELLE C., MIX & REMIX, *Droit suisse*, Lausanne, LEP, 2021.

MÜLLER Ch. (éd.), *Introduction au droit suisse ; manuel scolaire*, Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, Neuchâtel, 2020.

- FABRE-MAGNAN M., *Introduction au droit*, Paris, PUF (« Que sais-je »), 2021.
- LE ROY Y., SCHOENENBERGER M.-B., *Introduction générale au droit suisse*, Genève, Schulthess, 2015.
- MANAI D., *Clés pour une introduction au droit*, Berne, Stämpfli, 2012.
- PAPAUX A., CERUTTI D., *Introduction au droit et à la culture juridique* (vol 1 et 2), Zürich/Bâle/Genève, Schulthess, 2020-2021.
- TERCIER P., ROTEN Ch., *La recherche et la rédaction juridiques*, Zürich/Bâle/Genève, Schulthess, 2021.
- MAHON P., *Droit constitutionnel* (vol. 1 et 2), Bâle, Helbing Lichtenhahn, 2014-2015.
- GUILLOD O., *Droit des personnes*, Bâle, Helbing Lichtenhahn, 2018 ; *Droit des familles*, Bâle, Helbing Lichtenhahn, 2022.
- TERCIER P., PICHONNAZ P., *Le droit des obligations*, Zürich/Bâle/Genève, Schulthess, 2019.

Tout au long du semestre, les étudiant· mettent à jour leurs connaissances juridiques. Des recommandations de lecture sont faites durant le semestre selon les besoins des étudiant·. Une bibliographie plus complète est disponible sur le site internet du formateur ([www.gaius.ch](http://www.gaius.ch)).

### Planification des séances

Les séances ont lieu le vendredi après-midi, de **13h00 à 16h15** (avec 15 minutes de pause). Les séances en présentiel ont lieu en salle **C33 – 812**, à la **HEP de Lausanne**.

| Séances                         | Thématiques disciplinaires                                  | Thématiques didactiques   |
|---------------------------------|---|---|
| 22.09.2023                      | La notion de droit  | Définir la matrice disciplinaire du droit dans l'enseignement au secondaire       |
| 29.09.2023                      | Les sources du droit et les savoirs savants en droit        | Trouver les savoirs de référence et analyser la transposition didactique          |
| 06.10.2023                      | Les domaines du droit et l'ordre juridique suisse           | Différencier et choisir des modèles d'enseignement-apprentissage en droit         |
| 13.10.2023                      | Le droit constitutionnel et l'organisation de l'État suisse | Distinguer les types d'objectifs et formuler des consignes                        |
| 20.10.2023<br><b>à distance</b> | Le droit constitutionnel et les droits fondamentaux         | Évaluer la pertinence des activités d'enseignement en droit                       |
| 03.11.2023                      | Les raisonnements juridiques                                | Maîtriser des méthodes en droit : les savoir-faire juridiques nécessaires         |
| 10.11.2023                      | Une introduction au droit civil : le droit des personnes    | Conceptualiser l'enseignement du droit et analyser les représentations des élèves |

|                                 |   |  |
|---------------------------------|---|--|
| 17.11.2023                      | Une introduction au droit civil : le droit de la famille  | Problématiser l'enseignement du droit : du problème à la situation-problème                        |
| 24.11.2023                      | Une introduction au droit des obligations : les sources des obligations juridiques  | Gérer des travaux de groupes dans l'enseignement du droit : de l'organisation à la mise en commun  |
| 01.12.2023                      | Une introduction au droit des obligations : la formation des contrats   | Définir la notion de compétence et développer des compétences spécifiques en droit avec les élèves |
| 08.12.2023<br><b>à distance</b> | <b>Atelier 1</b> : travail à distance asynchrone (activité sur les concepts didactiques vus en présentiel et préparation à l'examen de certification) |  |
| 15.12.2023                      | Des finalités de la discipline aux dispositifs didactiques, quelle cohérence pour l'enseignement du droit ?   |  |
| 22.12.2023<br><b>à distance</b> | <b>Atelier 2</b> : travail à distance asynchrone/synchrone (préparation à l'examen de certification)  |  |

## Certification

La réalisation des activités durant les ateliers et la participation aux activités durant les enseignements à distance comptent pour 10% de la note de certification.

Pour le 90% restant, la certification du module consiste en un examen écrit de 3 heures. Cet examen aura lieu à la HEP de Lausanne,

le **vendredi 12 janvier 2024**, de 13h30 à 16h30.

L'examen consiste à l'analyse d'un dispositif didactique visant le développement de compétences juridiques. Les critères d'évaluation retenus pour cet examen sont remis dans un document annexé à ces conditions-cadres.

## Coordonnées du formateur

Guillaume Roduit

Didactique du droit  
Cour 33, bureau 703  
1014 Lausanne

Tél : 079 420 93 00

E-mail : [guillaume.roduit@hepl.ch](mailto:guillaume.roduit@hepl.ch)

Les étudiant·sont prié·e·s de partager avec leurs responsables de stage les principales informations reçues durant le module.

Durant le semestre, les étudiant·s, comme les responsables de stage, peuvent se tenir au courant de l'avancée des réflexions faites en consultant le site Internet du formateur : [www.gaius.ch](http://www.gaius.ch).